École de criminologie
Université de Montréal

Automne 2026

CRI3420 - La femme et la question criminelle

Mercredi de 12 h 30 à 15 h 30
[redacted]

Andreea Ioana Zota
andreea.ioana.zota@umontreal.ca
Disponible sur rendez-vous

Descripteur du cours

Les conduites déviantes et délinquantes des filles et des femmes. Analyse des ressemblances et des différences sexuelles et de leurs répercussions sur les stratégies de prévention et d'intervention. Étude de la manière dont les intersections entre le genre, la race, l'ethnicité et les inégalités sociales contribuent à la victimisation et à la criminalité. Théories sur les femmes et la criminalité. Théories féministes.

Objectifs généraux

- Se familiariser avec la problématique des femmes et des filles judiciarisées.
- Se familiariser avec la criminologie féministe.
- Comprendre et analyser les problèmes et les enjeux liés aux femmes et aux filles judiciarisées, ainsi que le développement des politiques sociales et criminelles en matière de criminalité et de victimisation féminines.
- Comprendre et analyser les réactions sociales et judiciaires à l'égard des femmes et des filles.
- Développer l'esprit critique des étudiant.es.

Contenu du cours

- Les femmes judiciarisées
- Les perspectives féministes en criminologie
- Les femmes et le droit
- Le développement économique et les femmes
- Les violences faites aux femmes en temps de paix
- Les violences faites aux femmes en contexte de conflit armé
- La prostitution, la traite des femmes et l'exploitation sexuelle
- Les femmes et l'incarcération
- La réinsertion sociale

Approche pédagogique

Les séances sont d'une durée de trois heures et comprennent une pause d'environ 15 minutes. Chaque séance est généralement divisée en deux blocs. Le premier bloc est consacré à la présentation de la matière théorique par l'enseignante. Le second est consacré aux lectures obligatoires et à leur mise en discussion, ainsi qu'aux activités d'application ou, lorsqu'il y a lieu, aux interventions de conférencières invitées.

La préparation des lectures obligatoires avant chaque séance est essentielle. Elle permet de participer activement aux échanges et de tirer pleinement profit des activités réalisées en classe. La matière, les diapositives, les consignes d'évaluation et les documents complémentaires seront déposés sur StudiUM. Les étudiant.es seront avisé.es de tout changement au programme par l'entremise du forum « Nouvelles » sur StudiUM.

Lectures

Les lectures obligatoires et recommandées sont indiquées dans la section « Déroulement du cours ». Les textes seront accessibles sur StudiUM, par l'intermédiaire des bibliothèques de l'Université de Montréal ou au moyen des liens indiqués dans le présent plan de cours.

Modalités d'évaluation des apprentissages

1. Participation : 5 %

La note de participation repose sur la présence au cours ainsi que sur une participation active, respectueuse, pertinente et informée aux échanges, aux exercices et aux activités en classe. Seront notamment prises en compte la préparation aux séances, la mobilisation des lectures et des notions du cours, la contribution aux discussions et l'écoute des autres personnes participantes.

La participation sera évaluée à partir d'une courte autoévaluation remise à la fin de la session sur StudiUM. Dans un texte d'environ 300 mots, chaque étudiant.e devra décrire sa participation, fournir au moins trois exemples précis de ses contributions et proposer une note sur 5. La note finale demeure déterminée par l'enseignante.

Date de remise : 11 décembre à 23 h 59, sur StudiUM.

2. Présentation d'une lecture obligatoire : 25 %

En équipes de deux ou trois, les étudiant.es présenteront une lecture obligatoire assignée par l'enseignante. Chaque équipe effectuera une seule présentation au cours de la session. La composition des équipes et la durée des présentations pourront être ajustées en fonction du nombre final d'inscriptions. Les semaines de présentation sont identifiées dans le déroulement du cours.

La présentation, d'une durée approximative de 20 à 25 minutes, devra notamment :

- dégager la question, l'argument central et les principaux concepts du texte;
- présenter les données, la démarche méthodologique ou les sources mobilisées, lorsqu'il y a lieu;
- identifier les résultats, passages ou apports particulièrement importants;
- mettre en évidence les principales contributions et limites de la lecture;
- établir des liens avec les autres lectures obligatoires, les notions du cours et les séances précédentes;
- présenter le contenu de manière structurée, claire et accessible.

La préparation d'un diaporama PowerPoint est obligatoire. Celui-ci devra soutenir la présentation de manière claire, concise et visuellement structurée.

Le diaporama devra être transmis par courriel à l'enseignante au plus tard la veille de la présentation, à l'adresse suivante : andreea.ioana.zota@umontreal.ca.

3. Travail écrit : 25 %

En 2010, l'Organisation des Nations Unies a adopté les Règles des Nations Unies concernant le traitement des détenues et l'imposition de mesures non privatives de liberté aux délinquantes, communément appelées les Règles de Bangkok. Celles-ci établissent des normes internationales relatives au traitement des femmes détenues et complètent l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus, révisé en 2015 et communément appelé les Règles Nelson Mandela.

Dans le cadre de ce travail, en équipe de deux ou trois, vous agissez à titre de rapporteurs et rapporteuses des Nations Unies et devez rédiger un rapport sur l'application de ces normes au Québec.

À partir de l'ouvrage de Louise Henry, identifiez trois ou quatre situations ou conditions de détention décrites à l'établissement Leclerc et analysez dans quelle mesure celles-ci sont conformes aux normes internationales pertinentes énoncées dans les Règles de Bangkok et les Règles Nelson Mandela.

Votre rapport doit :

- présenter et expliquer les règles internationales pertinentes en indiquant leur numéro;
- analyser leur application à l'établissement Leclerc;
- appuyer chaque observation par des références précises au livre de Louise Henry, comprenant les numéros de page;
- relever les principaux écarts entre les normes internationales et les conditions décrites;
- formuler des recommandations précises et directement liées aux écarts constatés.

Le travail doit reposer principalement sur le livre de Louise Henry et les deux instruments des Nations Unies. Les sources supplémentaires sont facultatives.

Longueur maximale : 1 500 mots, soit environ quatre pages, sans compter la page titre et la bibliographie (APA). Police Times New Roman de 12 points; interligne 1,5.

Date de remise : 28 octobre à 23 h 59, sur StudiUM.

4. Examen final : 45 %

L'examen final aura lieu en présentiel le 16 décembre 2026. Il portera sur l'ensemble de la matière du cours, y compris les exposés de l'enseignante, les lectures communes obligatoires, les présentations étudiantes et les activités réalisées en classe.

L'examen sera à livre fermé et comprendra des questions à choix multiples ou vrai/faux, des questions à réponses courtes et des questions à développement ou d'analyse.

L'examen vise à évaluer la compréhension des concepts, la capacité de comparer des perspectives et de faire des liens entre les thèmes du cours.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	**Note littérale**	**Valeur**	**Pourcentage**
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	moins de 50

Déroulement du cours

Cours 1 - 2 septembre

Introduction au cours et à la question criminelle au féminin: présentation du plan de cours, des lectures, des évaluations et des modalités de participation.

Lecture obligatoire :

- Société Elizabeth Fry du Québec. (2018). Rapport pour une proposition d'un modèle innovateur en matière de gestion des services correctionnels pour la clientèle féminine (p. 18-28). https://elizabethfry.qc.ca/sites/default/files/Rapport_une_voix_differente.pdf

Lectures recommandées :

- Barker, J. (2023). The Canadian criminal justice system and women. Dans J. Barker & D. S. Tavcer (dir.), Women and the Criminal Justice System: A Canadian Perspective (3e éd., p. 5–31). Emond Publishing. https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/1350646490
- Ministère de la Justice du Canada. Les femmes et le système de justice pénale. https://www.justice.gc.ca/socjs-esjp/fr/women-femmes/lm-sp

9 septembre - Pas de cours

Enseignante en conférence.

Cours 2 - 16 septembre

Les femmes judiciarisées: profils, trajectoires de victimisation et de criminalisation, caractéristiques de la criminalité féminine et rapports entre victimisation et délinquance.

Lectures obligatoires :

- Belknap, J., & McDaniels Wilson, C. (2025). The extreme sexual victimization histories of women in prison and the significance of race. Criminal Justice and Behavior, 52(3), 410–428. https://doi.org/10.1177/00938548241310365
- Savage, L. (2019). Les contrevenantes. Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00001-fra.htm

Lectures recommandées :

- Desfachelles, M., & Ouellet, F. (2025). Violence féminine et événements de vie: une perspective fondée sur les parcours de vie. Criminologie, 58(2), 43–70. https://doi.org/10.7202/1121876ar
- Doffiny, V., Leclerc, C., & André, S. (2025). Vulnérabilités, adversités de vie et passage à l'acte féminin: étude quantitative des trajectoires de femmes incarcérées en Belgique francophone. Criminologie, 58(2), 13–41. https://doi.org/10.7202/1121875ar
- Lussier, A., & Wemmers, J. (2017). Intervenir sur la victimisation des femmes vivant avec une déficience intellectuelle dans le but de réduire la délinquance. Portes ouvertes, 29(1), 16-18. https://asrsq.ca/revue-porte-ouverte/femmes-dans-systeme-justice-penale/victimisation-des-femmes-deficience-intellectuelle
- Wemmers, J., Cyr, K., Chamberland, C., Clément, M.-E., Lessard, G., & Collin-Vézina, D. (2018). From victimization to criminalization: General strain theory and the relationship between poly-victimization and delinquency. Victims & Offenders, 13(4), 1-16. https://doi.org/10.1080/15564886.2017.1383958

◆ **Présentation d'une lecture obligatoire**

Cours 3 - 23 septembre

Perspectives féministes en criminologie: émergence de la criminologie féministe, critique de l'androcentrisme, perspectives théoriques sur la victimisation des femmes et approche intersectionnelle.

Lectures obligatoires :

- Jaquier, V., & Vuille, J. (2017). Les femmes et la question criminelle (p. 19-51). Éditions Seismo. https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/990787903
- Kruttschnitt, C., & Kang, T. (2021). Theoretical perspectives on the victimization of women. Dans T. Pratt et J. Turanovic (dir.), Revitalizing Victimization Theory (p. 163-184). Routledge. https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/1200831429

Lectures recommandées :

- Burgess-Proctor, A. (2006). Intersections of race, class, gender, and crime: Future directions for feminist criminology. Feminist Criminology, 1(1), 27-47. https://doi.org/10.1177/1557085105282899
- Heimer, K., & De Coster, S. (2025). Gender, Intersections, Crime and Justice. Journal of Contemporary Criminal Justice, 41(3), 460–465. https://doi.org/10.1177/10439862251343761

◆ **Présentation d'une lecture obligatoire**

Cours 4 - 30 septembre

Les femmes et le droit: critique féministe du droit, traitement judiciaire des femmes et légitime défense en contexte de violence conjugale.

Lectures obligatoires :

- Frigon, S., & Viau, L. (2000). Les femmes condamnées pour homicide et l'examen de la légitime défense: le rapport Ratushny. Criminologie, 33(1), 97-119. https://doi.org/10.7202/004721ar
- Player, E. (2012). Sentencing women: Towards gender equality. Dans L. Zedner et J. V. Roberts (dir.), Principles and values in criminal law and criminal justice: Essays in honour of Andrew Ashworth (p. 245–268). Oxford University Press. https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199696796.003.0015

Lectures recommandées :

- Smart, C. (1989). The power of law. Dans Feminism and the Power of Law (p. 4-25). Routledge. https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/300347057
- Société Elizabeth Fry du Québec. (2011). La justice pénale et les femmes, chapitre 2: « Les femmes et la loi ». https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/718185646

◆ **Présentation d'une lecture obligatoire**

7 octobre - Pas de cours

Séance de travail consacrée au travail écrit.

Cours 5 - 14 octobre

Les femmes et l'incarcération I: normes internationales, conditions de détention des femmes et analyse de l'établissement Leclerc.

Lectures obligatoires :

- Henry, L. (2022). Délivrez-nous de la prison Leclerc! Éditions Écosociété. https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/1351435832
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. (2010). Règles des Nations Unies concernant le traitement des détenues et l'imposition de mesures non privatives de liberté aux délinquantes (Règles de Bangkok). https://www.unodc.org/documents/justice-and-prison-reform/BKKrules/UNODC_Bangkok_Rules_FRE_web.pdf
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. (2015). Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus. https://www.unodc.org/documents/justice-and-prison-reform/18-07461_F_Ebook.pdf

Lectures recommandées :

- Barberet, R. (2014). Women and incarceration. Dans Women, Crime and Criminal Justice: A Global Enquiry (chapitre 8, p. 159-188). Routledge. https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/904094177
- Chesnay, C., Frigon, S., Apotheloz, C., & Cousineau, S. (2016, 18 juin). Les femmes en prison dans l'angle mort du milieu carcéral. Le Devoir. https://www.ledevoir.com/opinion/idees/473737/les-femmes-en-prison-dans-l-angle-mort-du-milieu-carceral
- Giroux, L., & Frigon, S. (2011). Les femmes confiées aux Services correctionnels. Ministère de la Sécurité publique du Québec. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2098605

★ **Conférencière invitée : Louise Henry, autrice du livre Délivrez-nous de la prison Leclerc!**

Semaine de lecture - 21 octobre

Cours 6 - 28 octobre

Les femmes et l'incarcération II: évolution des prisons destinées aux femmes, inertie institutionnelle, santé physique et mentale, santé reproductive, maternité et séparation familiale, mécanismes de plaintes, ainsi que réalités des femmes trans et des personnes de diverses identités de genre en détention.

Lectures obligatoires :

- Martel, J. (2023). Les prisons fédérales destinées aux femmes. Dans Femmes incarcérées: inertie institutionnelle dans l'emprisonnement au Canada et au Québec (chapitre 3, p. 49-100). Presses de l'Université Laval. https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/1410591575
- Melouka, I., Manirabona, A., & Wemmers, J.-A. (2021, mai). Un accès difficile et une mobilisation déficiente: rapport sur les expériences des femmes incarcérées et l'usage des mécanismes de plaintes et de griefs en établissement carcéral. Université de Montréal. https://www.cicc-iccc.org/public/media/files/prod/publication_files/Rapport-Final_1.pdf

Lectures recommandées :

- Ghebrai, S. (2025). "Coming Out as Female Has Been a Gradual Process": Combating Trans Necropolitical Governance in Canadian Corrections. Canadian Journal of Law and Society / La Revue canadienne Droit et Société, 40(1), 98–121. https://doi.org/10.1017/cls.2024.33
- Service correctionnel du Canada. (2022). Directive du commissaire 100 : Délinquants de diverses identités de genre. https://www.canada.ca/fr/service-correctionnel/organisation/lois-reglements-politiques/directives-commissaire/100.html

★ Conférencière invitée : Dre Ismehen Melouka, PhD en criminologie

✓ Remise du travail de session avant minuit sur StudiUM.

Cours 7 - 4 novembre

Les violences faites aux femmes en temps de paix: violence conjugale, violence familiale, féminicides, réponses sociales et institutionnelles et stratégies de prévention.

Lectures obligatoires :

- Barberet, R. (2014). Violence against women in peacetime. Dans Women, Crime and Criminal Justice: A Global Enquiry (chapitre 4, p. 79-99). Routledge. https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/904094177
- Cotter, A., & Burczycka, M. (2026). Différences entre les genres observées dans les expériences de violence et de comportements sexuels non désirés au Canada, 2025. Juristat. Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2026001/article/00004-fra.pdf?st=EE1gIVdw

Lectures recommandées :

- Johnson, H., Fischer, B., & Jaquier, V. (2014). Critical Issues on Violence Against Women: International Perspectives and Promising Strategies. Routledge. https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/897810452
- Observatoire canadien du féminicide pour la justice et la responsabilisation. (2019). Tendances des morts de femmes et de filles au Canada. Dans #Cestunfémicide (section II, p. 26-44). https://femicideincanada.ca/Cestunf%C3%A9micide.pdf

◆ Présentation d'une lecture obligatoire

Cours 8 - 11 novembre

Les femmes autochtones: victimisation, surreprésentation carcérale, violence coloniale, protection de l'enfance et réponses juridiques et sociales.

Lectures obligatoires :

- Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. (2019). L'incarcération des femmes autochtones. Dans Réclamer notre pouvoir et notre place: rapport final (p. 700-713). https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf
- McGuire, M. M., & Murdoch, D. J. (2022). (In)-justice: An exploration of the dehumanization, victimization, criminalization, and over-incarceration of Indigenous women in Canada. Punishment & Society, 24(4), 529-550. https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/14624745211001685
- Statistique Canada. (2026). Surreprésentation des adultes autochtones et des adultes noirs détenus dans des établissements provinciaux et fédéraux, 2019-2020 à 2023-2024. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/260114/dq260114b-fra.pdf?st=2yH1RJBE

Lectures recommandées :

- Adjin-Tettey, E. (2007). Sentencing Aboriginal offenders: Balancing offenders' needs, the interests of victims and society, and the decolonization of Aboriginal peoples. Canadian Journal of Women and the Law, 19(1), 179-216. https://muse.jhu.edu/article/231288#info_wrap
- Balfour, G. (2013). Do law reforms matter? Exploring the criminalization-victimization continuum in sentencing of Aboriginal women in Canada. International Review of Victimology, 19(1), 85-102. https://doi.org/10.1177/0269758012447213
- Chartrand, V. (2019). Unsettled times: Indigenous incarceration and the links between colonialism and the penitentiary in Canada. Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice, 61(3), 67–89. https://doi.org/10.3138/cjccj.2018-0029
- Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. (2019). La nécessité d'une approche systémique pour transformer la protection de l'enfance (p. 368-386). https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf
- George, L., Norris, A. N., Deckert, A., & Tauri, J. (dir.). (2020). Neo-colonial injustice and the mass imprisonment of Indigenous women. Palgrave Macmillan. https://doi.org/10.1007/978-3-030-44567-6
- Institut national de santé publique du Québec. Facteurs de vulnérabilité à la violence conjugale chez les femmes autochtones. https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/contextes-de-vulnerabilite/femmes-autochtones
- Lafontaine, F. (2021, 14 juin). La violence coloniale contre les Autochtones au Canada: oui, c'est un génocide. La Presse. https://plus.lapresse.ca/screens/a763fe97-15e6-4df8-a467-77de8c33b48b__7C___0.html
- Montminy, L., Brassard, R., Jaccoud, M., Harper, E., Bousquet, M.-P., & Leroux, S. (2011). Pour une meilleure compréhension des particularités de la violence familiale vécue par les femmes autochtones au Canada. Nouvelles pratiques sociales, 23(1), 53-66. https://www.erudit.org/en/journals/nps/2010-v23-n1-nps1519579/1003167ar/abstract/
- Perreault, S. (2022). La victimisation chez les Premières Nations, Métis et Inuits au Canada. Juristat. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2022001/article/00012-fra.pdf
- Société Elizabeth Fry du Québec. (2011). La réinsertion sociale. Dans La justice pénale et les femmes (chapitre 5). Éditions du remue-ménage. https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/718185646

◆ Deux présentations d'une lecture obligatoire

Cours 9 - 18 novembre

Les violences faites aux femmes en contexte de conflit armé: violences sexuelles liées aux conflits, justice pénale internationale, prévention, poursuites et réalités post-conflit.

Lectures obligatoires :

- Barberet, R. (2014). Violence against women in conflict and post-conflict settings. Dans Women, Crime and Criminal Justice: A Global Enquiry (chapitre 5, p. 100-115). Routledge. https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/904094177
- Lacroix, M., & Sabbah, C. (2007). Violence sexuelle contre les femmes dans les pays en guerre et vivant des conflits ethniques: défis pour la pratique. Reflets, 13(1), 18-40. https://www.erudit.org/fr/revues/ref/2007-v13-n1-ref1866/016811ar/

Lectures et ressources recommandées :

- CBC News. (2021). Children by the thousands forced to act as soldiers, victimized by war in 2020. https://www.cbc.ca/news/world/un-report-child-soldiers-1.6074588
- Chu, S. K. H., De Brouwer, A.-M., & Römkens, R. (2011). Survivors of sexual violence in conflict: Challenges in prevention and international criminal prosecution. Dans R. Letschert, R. Haveman, A.-M. De Brouwer et A. Pemberton (dir.), Victimological Approaches to International Crimes: Africa (p. 527-560). Intersentia. https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/800923100
- Denov, M., & Lakor, A. A. (2017). When war is better than peace: The post-conflict realities of children born of wartime rape in northern Uganda. Child Abuse & Neglect, 65, 255-265. https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2017.02.014
- Fontaine, A. (réal.). (2015). Les Innocentes [Film]. https://media3.criterionpic.com/htbin/wwform/006?T=MON1308
- The War Crime No One Wants to Talk About. The New York Times. https://www.nytimes.com/2020/09/22/books/review/our-bodies-their-battlefields-christina-lamb.html

◆ **Présentation d'une lecture obligatoire**

Cours 10 - 25 novembre

La prostitution, la traite des femmes et l'exploitation sexuelle: cadres juridiques, débats féministes, exploitation sexuelle, traite des personnes et effets des modifications législatives canadiennes.

Lectures obligatoires :

- Gobeil, C., & Ouellet, F. (2025). Travailleuses du sexe indépendantes: risques de victimisation et stratégies de protection en contexte de marginalisation. Criminologie, 58(2), 125–156. https://doi.org/10.7202/1121879ar
- Maxwell, A., & Conroy, S. (2026, 10 février). Crimes liés au commerce du sexe au Canada, 2020 à 2024. Juristat (no 85-002-X au catalogue). Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2026001/article/00001-fra.htm

Lectures et ressources recommandées :

- Barberet, R. (2014). Sex work, prostitution and trafficking for sexual exploitation. Dans Women, Crime and Criminal Justice: A Global Enquiry (chapitre 6, p. 116-134). Routledge. https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/904094177
- Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. (2019). L'industrie du sexe. Dans Réclamer notre pouvoir et notre place: rapport final (p. 723-743). https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf
- Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation.
- Sexe à vendre, Office national du film du Canada. https://www.onf.ca/film/sexe_a_vendre/

◆ **Présentation d'une lecture obligatoire**

Cours 11 - 2 décembre

Le développement économique et les femmes: mondialisation, pauvreté, marginalisation sociale et économique, itinérance et vulnérabilités genrées.

Lectures obligatoires :

- Barberet, R. (2014). Women, development and globalization. Dans Women, Crime and Criminal Justice: A Global Enquiry (chapitre 2, p. 31-50). Routledge. https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/904094177
- Moffet-Bourassa, M., Marcotte, J., & F.-Dufour, I. (2025). La construction des identités des femmes judiciarisées en situation d'itinérance: une exploration du rôle des expériences traumatiques dans le processus de désistement du crime et de stabilisation résidentielle. Criminologie, 58(2), 215–242. https://doi.org/10.7202/1121882ar

Lectures recommandées :

- Bellot, C., & Rivard, J. (2017). Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative. Criminologie, 50(2), 95-122. https://doi.org/10.7202/1041700ar
- Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. (2019). La marginalisation sociale et économique. Dans Réclamer notre pouvoir et notre place: rapport final (p. 578-585 et 598-617). https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf

◆ **Présentation d'une lecture obligatoire**

Cours 12 - 9 décembre

La réinsertion sociale: sortie de prison, accompagnement, pratiques alternatives, interventions thérapeutiques et réformes nécessaires. Une partie de la séance sera consacrée à la préparation de l'examen final.

Lectures obligatoires :

- Beichner, D., & Hagemann, O. (2022). A global view of women, prison, and aftercare: A call for reform. Violence Against Women, 28(8), 1788-1808. https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/10778012221085997
- Brunelle, N., L'Espérance, N., Arseneault, C., Baril, R., Drolet-Noël, M., & Meeson, J.-S. (2025). Points de vue des femmes judiciarisées: trajectoires drogue-crime et rôle des services en dépendance sur leur rétablissement et leur désistement. Criminologie, 58(2), 187–213. https://doi.org/10.7202/1121881ar

Lectures recommandées :

- Hackett, C. (2013). Transformative visions: Governing through alternative practices and therapeutic interventions at a women's reentry centre. Feminist Criminology, 8(3), 221-242. https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/1557085113489844
- Hervieux, F., & Couvrette, A. (2025). « Je sais qu'à l'avenir, ça va être différent. . . »: être une mère en processus de réinsertion sociale. Criminologie, 58(2), 299–323. https://doi.org/10.7202/1121885ar
- Société Elizabeth Fry du Québec. (2011). La réinsertion sociale. Dans La justice pénale et les femmes (chapitre 5). Éditions du remue-ménage. https://umontreal.on.worldcat.org/oclc/718185646

◆ **Présentation d'une lecture obligatoire**

Examen final - 16 décembre 2026

Renseignements utiles

Nous vous invitons à consulter le site web de l'École de criminologie et le guide étudiant de votre programme. Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique des études du premier cycle.

Bibliothécaire

N'hésitez pas à profiter des services de David Patenaude, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en criminologie. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3019 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (david.patenaude.1@umontreal.ca). M. Patenaude met aussi à la disposition des étudiant.es une formation en méthodologie, point de départ idéal pour toute recherche documentaire en criminologie.

Tout travail remis dans le cadre de ce cours doit respecter les règles bibliographiques du style APA. Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer aux normes APA.

Besoin d'écoute?

L'École de criminologie a mis en place une boîte à outils pour la gestion du stress conçue pour vous soutenir en regard du stress que vous pourriez vivre durant vos études et vous offrir des outils afin de mieux y faire face.

Vous pouvez faire appel à plusieurs lignes d'écoute. Les étudiant.es ont accès à un service 24 heures/7 jours offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Vous pouvez aussi faire appel à une sentinelle de l'UdeM, formée pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les ressources appropriées.

Règlement des études de premier cycle

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire prévu à cet effet.

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue via le formulaire d'absence à une évaluation disponible sous la rubrique « Vos formulaires » dans Synchro dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, et permettre l'identification du médecin.

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude est applicable à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiant.es sont invités à consulter le site web de l'Université et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.